



**ASSOCIATION
PERPIGNAN
La Gare**
4 rue Béranger, Perpignan



lettre AUX adhérents

JOURNAL D'INFORMATION



Association Loi 1901

N° 61 – 1^{er} février 2013

NUMEROS UTILES

- Mairie annexe Béranger**
04 68 66 30 01
- Police municipale**
04 68 88 66 66
- Allo Perpignan Sécurité**
0800 22 22 66
- Service Propreté**
0800 22 00 00
- Service circulation**
04 68 66 18 16
- Service Voirie / Travaux**
04 68 62 37 09
- Commissaire de quartier
Bernard CAFFIN**
04 68 35 03 38

LE MOT DU PRESIDENT

Chères amies, Chers amis,

Remercions M. Jean-Paul ALDUY, Président de PMCA qui nous a autorisés à organiser notre assemblée générale annuelle à l'amphithéâtre de l'Hôtel d'agglomération. Notre association regroupe dorénavant plus de 200 adhérents et la salle de l'annexe Mairie Béranger est trop petite pour nous accueillir (moins de 70 personnes). Nous n'avons pas de salles suffisamment grandes dans notre quartier (en attendant la rénovation de la salle Bolte), ainsi nos voisins et amis de St Assisclé nous accueillent chaleureusement. Notre assemblée générale va être riche en ordre du jour et va vous présenter une année de travail à vos côtés, nos participations à diverses réunions et thématiques, notre travail pour le futur avec la mise en route de notre Site Internet en commun avec le Comité d'Animation, pour toujours être plus proches de vous et vous servir. Merci à vous de nous soutenir et de renouveler votre adhésion. Merci de votre présence le 19 février prochain.
Luc BENOIST

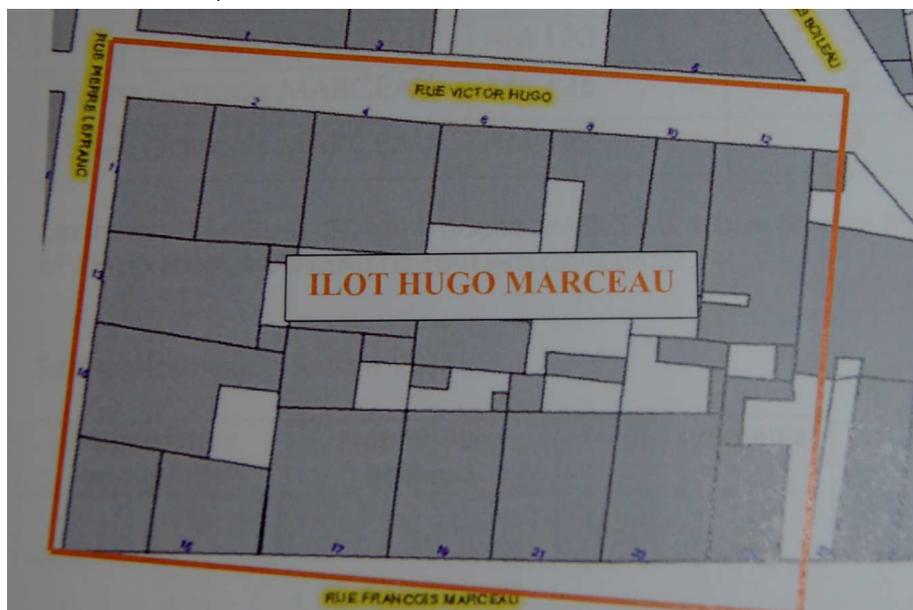
CONCERTATION PREALABLE

Par délibération en date du 25 octobre 2012, le Conseil Municipal a approuvé les objectifs de l'Opération de restauration immobilière îlot HUGO-MARCEAU, délimité par la rue Marceau n°15 à 25, la rue Victor Hugo n°2 à 12, la rue Pierre Lefranc n°11 à 15.

Objectifs :

- la lutte contre l'habitat indigne et dégradé
- la réhabilitation des immeubles dégradés

Un dossier de concertation et un registre destiné à recevoir les remarques du public sont mis à disposition pendant toute la durée de la concertation (Annexe Mairie Béranger, Mairie Quartier Ouest, direction de l'Habitat et de la Rénovation urbaine)



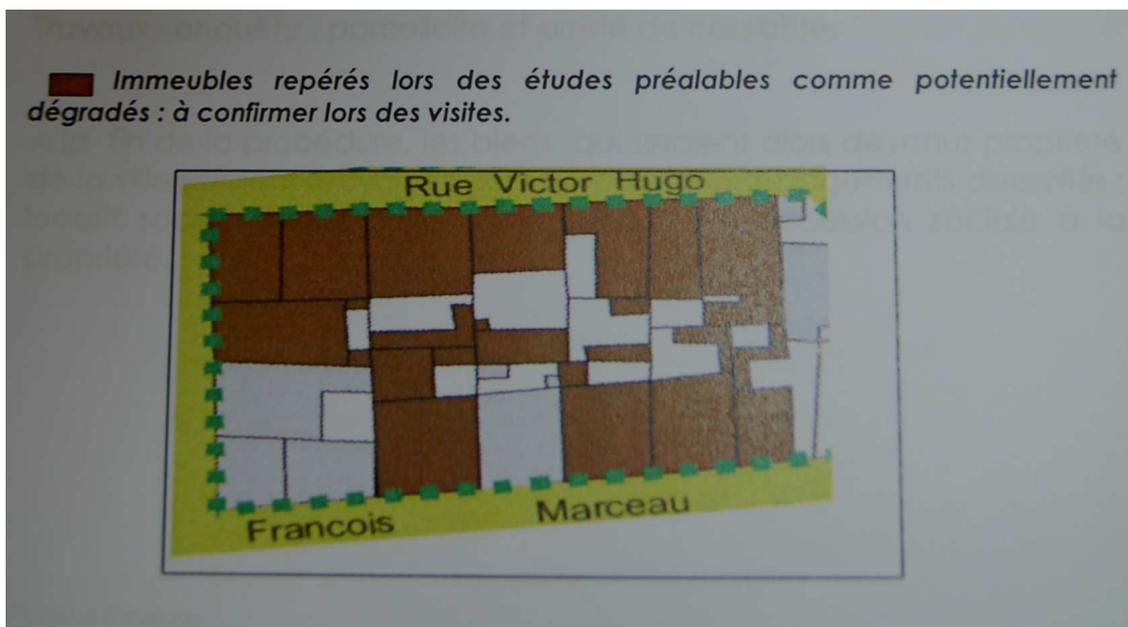
Sont concernés :

- 11, 13 et 15 rue Pierre Lefranc
- 2, 4, 6, 8, 10, 12 rue Victor Hugo
- 15, 17 ; 19, 21, 23, 25 rue François Marceau

(Les immeubles situés 27 rue Marceau, 10 et 12 rue Boileau ne sont pas touchés).

D'après les informations fiscales 2011, l'ensemble concerne 5 propriétaires occupants, 21 propriétaires bailleurs soit un total de 47 logements.

L'opération de restauration immobilière a pour objectif la lutte contre l'habitat indigne et dégradé au sein de cet îlot. Cela consiste en une intervention renforcée sur 12 immeubles repérés lors des études préalables comme potentiellement dégradés. L'ORI vise en la réalisation de travaux de remise en état, de modernisation ou de démolition ayant pour objectif ou pour effet la transformation des conditions d'habilitation des immeubles visés. L'objectif poursuivi est bien la réhabilitation des immeubles.



L'ensemble des immeubles du périmètre d'étude sera visité afin d'établir un diagnostic technique qui permettra d'estimer l'importance des travaux à réaliser pour remettre les immeubles aux normes.

A l'issue des visites, la concertation avec les propriétaires se poursuivra pour les informer des immeubles relevant de l'opération de restauration immobilière. Il est pris comme hypothèse qu'une partie des propriétaires concernés engagera les travaux, soit en s'inscrivant dans le dispositif d'aides mis en place, soit par leurs propres moyens. Pour les autres, la procédure d'ORI se poursuivra. A savoir, demande d'enquête préalable au Préfet pour déclaration d'Utilité Publique (DUP) des travaux, arrêté de DUP, travaux, enquête parcellaire et arrêté de cessibilité. A la fin de la procédure, les biens qui seraient alors devenus propriété de la Ville seraient recyclés pour la production de logements diversifiés : locatif social, locatif privé conventionné ou accession sociale à la propriété.

Visites des immeubles et rapports techniques :

La visite des immeubles sera effectuée par les techniciens habilités de la ville. Cette visite a pour objet de vérifier l'état du bâtiment, aux regards des normes de « décence » et de sécurité et de conseiller les propriétaires quant aux travaux nécessaires.

Deuxième réunion publique de concertation :

La concertation des propriétaires se poursuivra lors d'une 2^{ème} réunion publique qui aura pour objet de présenter le résultat des visites de l'îlot HUGO MARCEAU.

Parallèlement, un courrier adressé aux propriétaires viendra leur faire part des conclusions figurant dans le rapport technique établi suite à la visite :

- pas de travaux à prévoir
- travaux nécessaires mais insuffisants pour relever du régime de l'ORI
- travaux importants relevant du régime de l'ORI

Les propriétaires pourront dès lors décider de s'engager dans les travaux précités soit dans le cadre du dispositif d'aides pour les propriétaires éligibles, soit par leurs propres moyens.

Calendrier prévisionnel :

- **3 mois :**
 - Visites
 - Rapport technique, diagnostic et travaux
- **6 mois :**
 - Enquête préalable
 - DUP, travaux
- **5 mois :**
 - Notification programme des travaux et délais de réalisation
 - Enquête parcellaire
 - Arrête de cessibilité

PROJET PLACE DE BELGIQUE



Lundi 28 janvier à l'Atelier d'Urbanisme, les associations du quartier Gare étaient conviées à une réunion de travail sur le projet rénovation de la place de Belgique en présence de Patrice LAFARGUE, Directeur Adjoint de l'Équipement Urbain et de Geneviève COT, Bureau d'Études de la Mairie. Il s'agissait d'une mise au point sur les demandes formulées par les associations lors des réunions de travail précédentes et leurs faisabilités.

Dans un 1^{er} temps, il apparaît que la mise à niveau de la place soit possible. La piétonisation demandée serait également envisagée ainsi que les stationnements en épis rue Oliva, les places handicapées et les containers enterrés.

L'alimentation électrique par bornes rétractables pour un marché ou des animations sera possible.

Seul point noir, la situation sanitaire des platanes de la place a fait état de la mauvaise santé de 2 arbres.

L'enveloppe globale (hors réseaux) mis à disposition pour ce projet est de 370 000 €, le projet sera aussi subventionné dans le cadre du PNRQAD reste à savoir si les demandes cadrent avec ce budget.

EN BREF !!!!



Après les travaux de réfection des trottoirs sur le quai de Hanovre, ce sont au tour des platanes. L'élagage est réalisé de façon « acrobatique » par l'Office National des Forêts.

On peut apprécier cet élagage « raisonné », en effet nous serons à l'ombre cet été sur les quais.



Les associations des quartiers Gare, St Assisclé et Parc Ducup été conviées mercredi 23 janvier au Conseil Général. En effet, Mme Hermeline MALHERBE, Présidente du Conseil Général et Conseillère de notre canton a présenté ses vœux aux représentants des associations présentes. A son initiative, un petit livret regroupant les associations du Canton VIII a été édité faisant suite aux demandes de celles-ci. De plus, Mme MALHERBE s'est félicitée du travail accompli sur le terrain et a réitéré son soutien aux associations.



Licence III, atelier de création contemporaine (3 place Belgique) présentait du 11 au 26 janvier, un travail de Nicolas DAUBANES.

Courant 2012 la ville de Labruguière a vu disparaître sa dernière barre d'immeuble HLM. La tour HLM « la Tuilerie » offrait de son dernier étage le point de vue le plus haut sur la ville et alentours et concurrençait même le clocher de l'église. Dans la prise en compte de la disparition programmée de ce point de vue et dans la continuité de son travail, qui s'appuie principalement sur les rapports mémoire et intimité, Nicolas DAUBANES propose de faire apparaître, au moyen d'un dispositif optique, « le sténopé » (qui est dérivé de la camera obscura), sur les murs et meubles opposés aux fenêtres, le paysage que les habitants voyaient depuis les appartements les plus élevés.

Les pièces d'habitation ont été transformées en chambres noires qui permettent de capter les images de l'extérieur. Une fois ce dispositif en place, Nicolas DAUBANES se proposait d'archiver les images légèrement floues et renversées, captées dans les intérieurs vides. Après la destruction de la barre d'immeuble, toutes les vues panoramiques perceptibles depuis la hauteur de ce bâtiment n'existeront que sur les photographies gardiennes de la mémoire. Les traces et souvenirs de la vue de Labruguière la plus culminante deviendront indissociables du point de vue lui-même : les appartements.



Mardi 29 janvier, s'était au tour du quartier Ouest d'être à l'honneur. En effet, notre Maire Jean-Marc PUJOL entouré du Maire de quartier Marie-Louise VIGUE et de nombreux élus de la Ville est venu présenter ses vœux à la population de nos quartiers. Beaucoup d'habitants du secteur Ouest avaient fait le déplacement à l'annexe Maire de Saint Assisclé qui nous accueillait pour l'occasion.

Les associations du quartier Gare (Animation, Quartier, Commerçants) se sont retrouvées vendredi 25 janvier autour d'une table afin de préparer ensemble le calendrier des animations 2013. Ce calendrier vous sera présenté lors de notre prochaine assemblée générale par Paul COURSIMAULT, Président du Comité d'Animation de la gare et Vice-président Animation Perpignan La Gare.



Ça bouge dans le quartier, est-ce la conséquence du PNRQAD, on voit ici et là des échafaudages se montaient (pourvu que cela dure).

A l'angle de l'avenue de Gaulle et de la rue Sudra, c'est un ravalement de façades qui est en cours.

Quant au niveau du boulevard du Roussillon et de la place de Belgique, il s'agit d'une réfection de toiture.

Le Centre d'Art Contemporain de Perpignan À cent mètres du centre du monde
a le plaisir de vous inviter au vernissage de l'exposition

"Quelques instants plus tard..."

ART CONTEMPORAIN & BANDE DESSINÉE

Vendredi 8 Février 2013 à 19h

Exposition du 9 Février au 3 Avril 2013

Centre d'Art Contemporain de Perpignan À cent mètres du centre du monde

3, avenue de Grande Bretagne. 66000 PERPIGNAN. www.acentmetresducentredumonde.com

La Maison de Région a le plaisir de vous convier à une

Carte blanche aux Editions Karibencyla

avec la présentation et dédicace des auteurs

Joël Cimarron, Pascal Coatanlem et la Luciole Masquée

Mercredi 6 Février 2013 à 17h00

Maison de la Région – 34, avenue du Général de Gaulle Immeuble « Le Royal Roussillon »

NOS COMMERCANTS !!!



Le 12 septembre dernier s'est ouvert au n°12 cours Lazare Escarguel le DANCE CENTER Avenue. Il s'agit d'un centre de danse pour amateurs et préprofessionnels dont la Directrice Artistique est Jennifer JULI, secondée par Jessica JULI et Benjamin MUNOZ, tous trois professeurs d'Etat diplômés. Le Centre dispense 8 disciplines : danse classique, néoclassique, jazz, contemporain, modern jazz, cabaret, new style, zumba (instructor de zumba), mais également l'entretien du corps : Pilates, barres au sol, stretching, initiation à la danse..... Les cours commencent dès l'âge de 4 ans, puis se poursuivent pour les adolescents et les adultes, tous niveaux. La formation préprofessionnelle englobe la préparation à la scène, l'E.A.T, concours, casting, audition mais aussi le Bac danse..... Tous les professeurs sont dotés d'une expérience professionnelle à la scène.

Pour exemple, Jennifer, 33 ans, danseuse professionnelle et chorégraphe a fait partie de la compagnie Show Vision en parallèle avec les tournées et plateaux de Pascal Sevrin. Jessica, 24 ans est ex-assistante de Bruno Vandelli à Cannes et a participé en tant que danseuse à la Star Academy, à des émissions sur France2 et France3, et à des clips. Benjamin, 33 ans, danseur chorégraphe a dansé à l'Opéra de Toulon sous la direction de Jacques Fabre, puis à l'Opéra de Lyon et a fait parti de la troupe de Bobino de Louvin Productions.

Le Centre s'étend sur plus de 200 m², est climatisé, possède 2 studios de danse et une cafétéria.

Ouvert du lundi au samedi de 11h à 21h30 (20h30 le samedi).

Tel : 04.68.59.73.31

TRIBUNE LIBRE

Les Comités d'animation de la Gare et de St Assisclé épaulés par les associations de quartier et de commerçants lancent un appel à candidature pour le Carnaval qui se déroulera le dimanche 24 mars.

*Ils recherchent un **MISTER CARNAVAL**, pour trôner sur un char, pour cela il faut être majeur, pas de limites d'âge et être de bonne humeur.*

Inscriptions jusqu'au 10 mars au cagp66@gmail.com



Merci de noter que notre assemblée générale extraordinaire se tiendra le mardi 19 février à 18h à l'Hôtel d'Agglomération PMCA, Bd St Assisclé.

LE MAGAZINE KIDITOU

A l'occasion de ses 2 ans, le magazine Le Kiditou a invité tous ses abonnés à l'annexe mairie du quartier de la gare, à venir partager de délicieuses galettes des rois !

Le programme de cet après-midi festif :

Les petits chefs ont mis la main à la pâte pour préparer les galettes. Ils ont ensuite fabriqué de somptueuses couronnes.

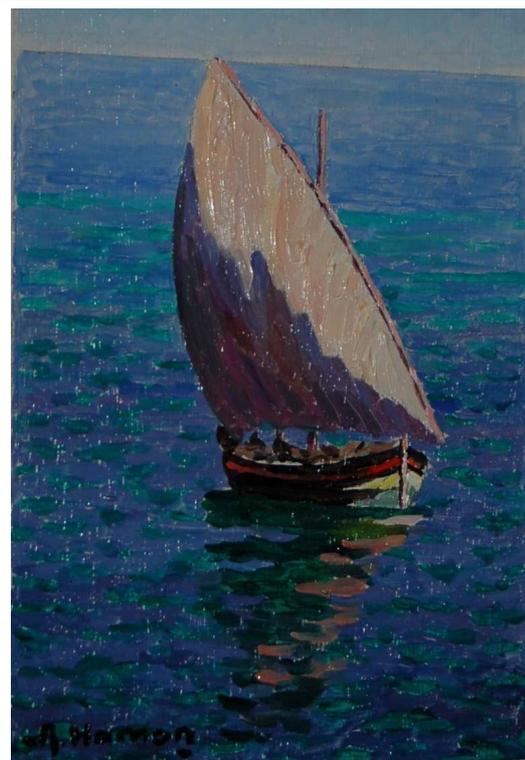
Après l'effort, le réconfort ! Dégustation des galettes, un bon moment de partage et de gourmandise avec les enfants et les parents !



L'HISTOIRE DU QUARTIER GARE : MAISON ASTAING ET LLECH

Il y a plusieurs dizaines d'années existait encore le Magasin de céramiques et porcelaines de la Maison Astaing et Llech, spécialisé dans l'art de la table. Ce grand dépôt de céramiques était situé au numéro 76 de l'avenue de Gaulle. Il a fermé, il y a plus de 20 ans, suite au départ à la retraite de M. Llech, aujourd'hui décédé et sans reprenneur. L'entreprise louait aussi des équipements pour les réceptions collectives. Beaucoup se souviennent qu'une grande braderie fut organisée pour solder les stocks avant sa fermeture définitive. Avant sa disparition, M. Llech, grand passionné d'art, m'a permis de scanner ces cartes postales lui appartenant montrant l'âge d'or de son échoppe.

M. Llech a toujours vécu dans le quartier Gare, rue Courteline. Ses parents avaient entre autres comme locataire le peintre Adrien HAMON, peintre breton « exilé » en terres catalanes et surnommé le peintre de la mer.



DECOUVREZ ET AIMONS NOTRE QUARTIER



Encore, un petit clin d'œil sur notre patrimoine en levant les yeux, ici et là dans notre quartier, rue Bonnery, rue de Paris.....

REVUE DE PRESSE DU QUARTIER GARE

L'Indépendant, mardi 29 janvier : *Kiditou le magazine qui fait bouger les familles.*

ADHESION ASSOCIATION PERPIGNAN LA GARE

Pour une cotisation de 10 € annuelle, faites adhérer vos amis, vos voisins..., à l'association Perpignan La Gare.

Plus nous serons, plus nous pourrons nous faire entendre.

Peuvent adhérer à l'Association les personnes résidant dans le quartier, y travaillant, ou possédant un bien immobilier;

(Chèque à l'ordre de l'Association Perpignan La Gare, 4 rue Béranger, 66000 Perpignan)

Pensez à diffuser cette lettre autour de vous, affichez-la dans votre immeuble pour mieux informer les résidents de notre quartier.

CONTACT SECRETAIRE DE L'ASSOCIATION : BEATRICE SOULE-ROIG AU 04.68.35.68.35